

n° 10

19 Juin 2024

Viticulture Auvergne



À retenir cette semaine

Mildiou : quelques feuilles et grappes atteintes. La pression est forte.

Oïdium : pas d'évolution de la maladie. Pas de tâches observées.

Black-Rot : pas d'évolution de la maladie.

Tordeuses de la grappe : pas d'évolution des populations.

Cicadelle verte : augmentation moyenne du nombre de larves.

Flavescence dorée : présente sur plusieurs secteurs.

Évolution des stades phénologiques : Développement de la végétation. Début floraison à fin floraison.

BSV réalisé à partir des observations parcellaires des 2 vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 21 parcelles observées par 11 observateurs sur 5 cépages différents. Dont 5 parcelles sont conduites en AB

Données du réseau

16 parcelles renseignées, 13 dans le vignoble de Saint-Pourçain, 3 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Le modèle de prévision de risque utilisé est RIMpro de Newfarm.

Stades phénologiques

Les stades phénologiques ont évolué par rapport à la semaine précédente. La pousse a été active et la floraison s'est enclenchée sur l'intégralité des parcelles du réseau avec parfois des différences de stades phénologiques au sein des ceps et des parcelles. Les stades phénologiques s'étalent de premières fleurs (BBCH60) jusqu'à la fin floraison (BBCH 68). Les stades moyens observés sont à la mi-floraison (BBCH65). Quelques grappes sont même en début de nouaison (BBCH71). L'expulsion des capuchons s'effectue avec difficulté à cause des mauvaises conditions météorologiques. La coulure pourrait s'observer après la floraison.



La note oiseaux :

Les suivis des 30 dernières années en France, montrent une chute des effectifs d'oiseaux spécialistes des milieux agricoles (ex : Alouettes, Perdrix, Pipits, ...), et une relative stabilité ou augmentation chez les espèces généralistes (ex : Pigeons, Corneilles, Pies,...). Pour autant, les systèmes agricoles peuvent accueillir une grande diversité et quantité d'oiseaux, qui contribuent à son bon fonctionnement, et à la santé des cultures. Plus d'informations [ICI](#).

Abeilles sauvages : INFORMATION BIODIVERSITE

La diversité de ce que nous pouvons nommer abeilles, regroupe près de 20 000 espèces dans le monde, sociales (+20%) ou solitaires (+80%), généralistes ou spécialistes, à langue courte ou longue pour butiner des fleurs à formes singulières. Elles incluent les bourdons. Leur importance dans la sécurité alimentaire mondiale est bien établie et des études concernant plusieurs cultures à des échelles locales font consensus : le rendement baisse lorsque l'abondance et la diversité des pollinisateurs diminuent. Plus d'informations [ici](#).



Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION

IMPORTANT : L'annexe à l'arrêté du 20 novembre 2021 portant définition des cultures non attractives a été annulée par le Conseil d'Etat.

La culture de la vigne est maintenant concernée par la réglementation sur la protection des pollinisateurs.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ces conditions visent aussi bien les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides, ainsi que les adjuvants. Pour plus d'informations : [LIEN](#)

Note biodiversité : Flore bord de champs

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée. Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire. [LIEN](#)

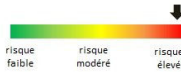


[LIEN FICHE DATURA](#)

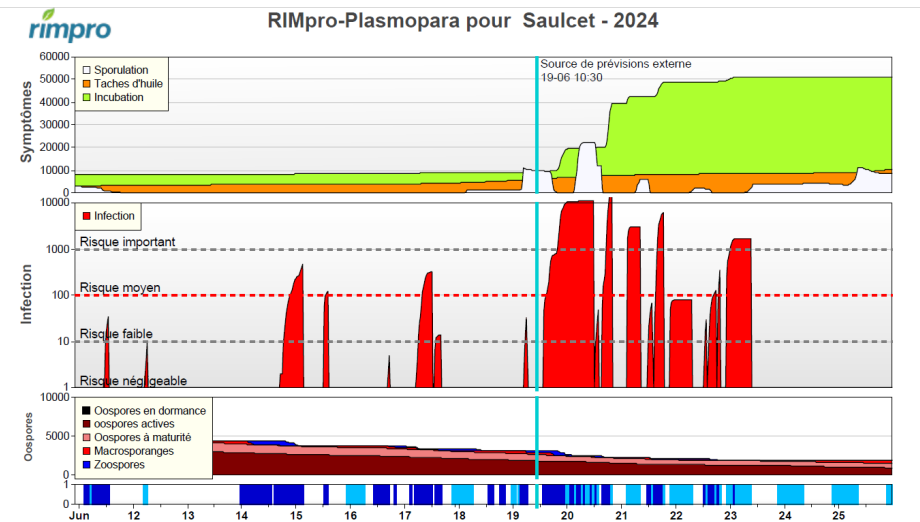
[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

Situation sanitaire

Mildiou



Cette semaine, de nouvelles feuilles contaminées ont été observées. Quelques grappes atteintes de mildiou ont également été observées. La fréquence d'observation des symptômes est pour l'instant assez faible. La pression reste plutôt élevée à cause des nombreuses pluies. Les températures n'ont pour l'instant pas permis au mildiou de se développer de manière significative. Les pluies de cette semaine associées à l'élévation des températures devraient engendrer de nouvelles contaminations potentiellement plus importantes, comme en témoignent les schémas ci-dessous.



La **pluviométrie** se visualise en dessous du graphique inférieur en bleu foncé

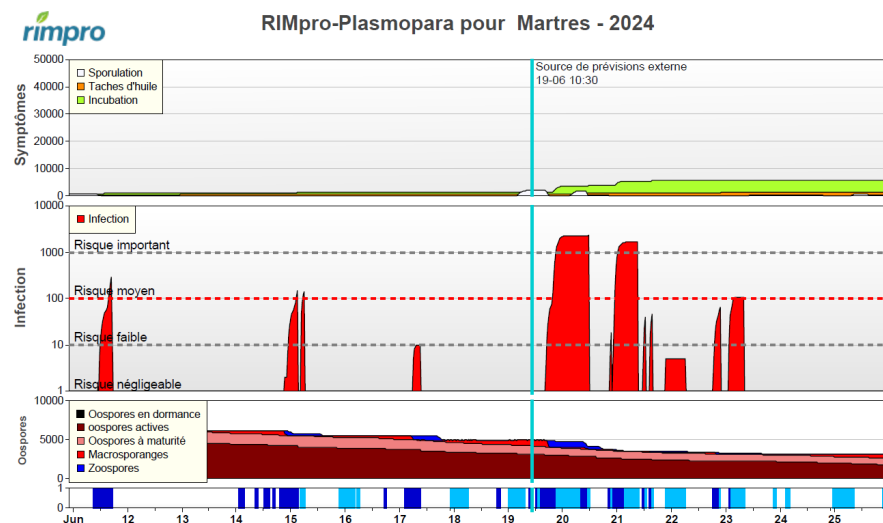
Le **graphique inférieur** montre les différentes étapes de la maturation des oospores et de la production des zoospores.

Le **graphique du milieu** montre le risque d'infection. Il se matérialise par « les pics et colonnes » en

rouge. Le graphique d'infection ne fait pas la distinction entre une source primaire ou secondaire de zoospores.

Le **graphique supérieur** montre le niveau de maladie qui se produirait si aucun fongicide n'était appliqué. Les symptômes pourraient s'observer dans les vignes.

Les graphiques présentés ci-contre montrent la pression de la maladie en l'absence de traitement.



Mildiou sur grappes.

Mildiou sur feuille : aspect sel fin sur face inférieure et jaune translucide sur face supérieure.



Produits de biocontrôle :

Il existe plusieurs produits alternatifs aux produits phytopharmaceutiques de synthèse. Il s'agit de produits issus d'organismes ou d'extraits naturels avec effet de protection ou de biostimulation des cultures.

Certains produits ont montré leur efficacité pour diminuer la pression des maladies cryptogamiques et les populations de ravageurs de la vigne.

Plusieurs produits de biocontrôle présentent une action fongicide contre le mildiou et l'oïdium : l'huile essentielle d'orange douce, les phosphonates de potassium ou phosphonates de disodium, du soufre pour l'oïdium.... D'autres produits de biocontrôle servent à stimuler les défenses des plantes : les cerevisanes (parois de levures), les COS-OGA (association de chitosan et de pectine), l'extrait de fenugrec pour l'oïdium...

Note de service DGAL/SDSPV/2024-257 du 25 avril 2024

[Liste produits biocontrôle](#)



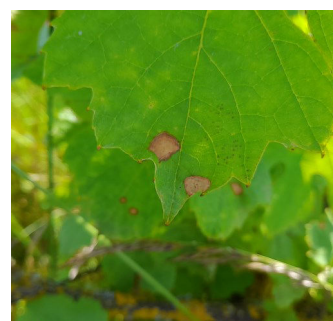
Aucune feuille ni grappe contaminée n'ont été observées pour l'instant. Il n'y a donc pas d'évolution du champignon vis-à-vis de la semaine dernière. Les pluies annoncées importantes pour la fin de semaine lessiveront l'oïdium. Il conviendra toutefois d'être vigilant quand les pluies diminueront en intensité et en fréquence car les températures favorables à l'expansion du champignon devraient se maintenir la semaine prochaine. La vigne est dans une période de grande sensibilité vis-à-vis de l'oïdium.

Pour rappel, ce champignon apprécie tout particulièrement une lumière faible et diffuse, une hygrométrie élevée (>60%), et son optimum se situe entre 20 et 27 degrés. Les fortes pluies lessivent l'oïdium.



Pas d'évolution par rapport à la semaine dernière. La fréquence d'observation des symptômes reste faible pour l'instant mais le champignon est à surveiller car le risque est bien présent. Les pluies annoncées pour la fin de semaine favoriseront l'apparition de nouveaux symptômes.

Ce champignon a besoin d'une hygrométrie élevée (supérieure à 90 %) et de pluies successives car le temps d'humectation est assez long. Son optimum se situe autour de 25 degrés. La température minimale pour son développement est de 9 degrés.





Méthodes préventives :

Plusieurs opérations peuvent être mises en place pour diminuer la pression des maladies cryptogamiques :

En premier lieu, la gestion de la vigueur. En effet, une vigueur excessive se traduit par une plus grande sensibilité de la vigne aux maladies cryptogamiques :

Elle se gère dès la plantation avec le choix du cépage, du porte-greffe et du clone.

La vigueur se gère également par la gestion du travail du sol, de la fertilisation et des amendements, et par le raisonnement de l'enherbement.

Pour cela, la connaissance du sol est primordiale dans le choix du matériel végétal et dans l'entretien des sols viticoles.

En second lieu, la pratique des travaux en vert dont l'objectif est d'aérer le microclimat du cep. L'humidité est un facteur favorable au développement des maladies cryptogamiques et l'objectif sera l'aération du feuillage.

Les opérations en vert représentent toutes les opérations permettant d'aérer le microclimat du cep.

L'ébourgeonnage et l'épamprage peuvent être réalisés dès à présent.

Le palissage et le rognage sont également essentiels pour assurer l'aération du feuillage.

Selon le millésime, un effeuillage pourra également être effectué.

La suppression des entre-cœurs permet également l'aération du feuillage.

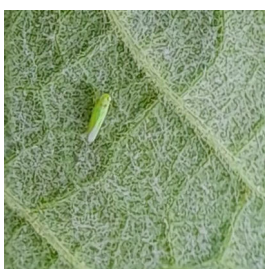
Le drainage de parcelles présentant des mouillères est par ailleurs une bonne solution pour prévenir les contaminations de maladies cryptogamiques et notamment le mildiou.

Enfin, il faut rappeler la possibilité, lors de la taille en hiver, de brûler les bois atteints de maladies cryptogamiques. Cette opération permet de diminuer la conservation et la dissémination des spores

Cicadelle verte



Il n'y a pas d'évolution de vols d'adultes vis-à-vis de la semaine dernière. Seuls quelques adultes ont été observés sur la face inférieure des feuilles. En revanche on observe une augmentation moyenne et une grande variabilité de présence de larves : d'une dizaine de larves jusqu'à près de 70 larves pour 100 feuilles observées sur une parcelle.



Les larves et les adultes se déplacent en crabe et s'observent sur la face inférieure des feuilles.

Les larves sont vertes voire parfois rosâtres.



Tordeuses de la grappe



Pas d'évolution des populations. Les températures fraîches et la pluviométrie importante ont perturbé les vols des tordeuses de la grappe. Pour l'instant aucune glomérule n'a été observée. Seuls quelques papillons ont été repérés et capturés

Certaines essences d'arbre sont connues pour héberger des auxiliaires de la vigne pouvant s'attaquer aux ravageurs de la vigne. [LIEN](#)

Cicadelle de la flavescence dorée

La présence de cicadelle se confirme sur plusieurs secteurs.

Voici la carte interactive des zones de traitements obligatoires contre la cicadelle de la FD mise à jour pour 2024.

https://carto.datara.gouv.fr/1/carte_flavescence_doree_2024.map



La cicadelle de la flavescence dorée se reconnaît grâce à ses deux points noirs au niveau de l'abdomen et se déplace en sautant quand elle est dérangée.



R

Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une [note nationale](#) décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière.

De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'actions différents...

Pour en savoir plus, [EcophytoPic](#) le portail de la protection intégrée.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE - perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Josselin PALUSSIÈRE - jpalussiere@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité .

